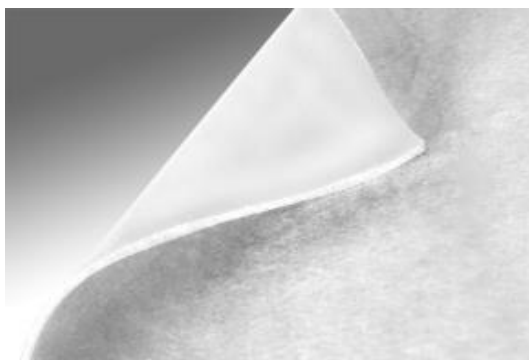


Fiche technique

Couche de séparation et de protection SGL 500

Non tissé spécial utilisé pour la protection de la membrane étanche du toit faisant office de couche de protection, de séparation et de couche lisse. En association avec un film en PE d'une épaisseur de 0,2 mm, la couche lisse contrecollée peut être utilisée sous les structures de toitures à circulation.



Données techniques et propriétés :

Matériau :	PP/PES régénéré
Épaisseur nominale :	env. 4,5 mm
Poids surfacique :	env. 500 g/m ²
Non-tissé	env. 300 g/m ²
Revêtement LDPE	env. 200 g/m ²
Couleur :	blanc
Classe de résistance géotextile :	GRK 4
Couche lisse :	revêtement PEBD d'un côté

Propriétés spécifiques :

consolidé mécanique :	oui
testée au détecteur de défauts :	oui
Résistance à la traction :	longit.: ≥ 12 kN/m (DIN EN ISO 10319) transv.: ≥ 25 kN/m (DIN EN ISO 10319)
Résistance au poinçonnement statique :	≥ 2,5 kN (DIN EN ISO 12236)
Résistance aux intempéries :	Durée d'exposition 2 semaines maxi.
Coef. friction avec film PE suppl. :	< 0,6 selon norme FLL (contrôlé selon la norme DIN 53375)

Forme de livraison :

en rouleaux avec tube central en carton	
Largeur du rouleau :	2 m
Longueur du rouleau :	50 m
Poids de l'emballage :	env. 55 kg

Quantité par unité de livraison : 6 rouleaux/palette, soit environ 600 m²/palette.

Domaine d'application :

- comme couche de protection et de protection sur les membranes étanches de toit
- en liaison avec un deuxième film (p. ex. film PE 0,2 mm), à utiliser en même temps comme couche de protection et couche lisse
- sous les surfaces praticables et carrossables.

Mise en oeuvre :

pose comme couche de protection et de séparation avec le revêtement PE positionné vers le bas, directement sur la membrane étanche de toit, en respectant un chevauchement de 10 cm au moins pour les joints.

En cas d'utilisation de SGL 500 pour la formation de surfaces lisses sous les surfaces praticables et carrossables,

poser d'abord un film PE d'env. 0,2 mm d'épaisseur sur la membrane étanche, en respectant un chevauchement de 10 cm au moins pour les joints. Poser ensuite SGL 500, avec la face en PE positionnée vers le bas pour obtenir la fonction de protection et de lissage. Disposer tous les autres niveaux (p. ex. éléments de drainage, supports de végétation, revêtements, etc.) au-dessus.

Les éléments de drainage possédant un film en PE contrecollé en usine constituent la seule exception (p. ex. FKD 12). Dans ce cas, la couche SGL 500 est posée avec le revêtement en PE disposé vers le haut pour obtenir l'effet lissant en association avec le film de l'élément drainant. Il n'est pas nécessaire, dans ce cas, d'utiliser un film supplémentaire.

Entreposage :

à plat, dans un endroit sec, à l'abri des rayons UV en cas de stockage prolongé

Gestion de fin de vie :

recycler à l'état propre.

Les données mentionnées ci-dessus sont des valeurs indicatives obtenues en laboratoire. Ces valeurs sont soumises à une certaine tolérance de fabrication. Les données contenues dans la présente fiche produit correspondent aux connaissances techniques acquises par la société Optigreen au moment de leur publication. Optigreen se réserve le droit de les compléter ou de les modifier le moment voulu en fonction de nouveaux acquis. De même, la société se réserve le droit de modifier les propriétés mentionnées. Optigreen décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreurs d'impression.